

Bonjour,

Comme vous le savez notre Maison de Santé, va prochainement être terminée.

Celle-ci aura pour objectif d'accueillir des praticiens de médecine primaire (médecins, infirmières...) mais également de type secondaire (sophrologue, Hypno thérapeute...)

Pour le moment nous accueillerons 3 praticiens :

1 docteur, dont je n'ai pas la date officielle d'entrée, je vous donnerai plus d'informations le moment venu.

Toutes les questions concernant le soin, ainsi que la prise en charge des Beaumontois seront prises en compte, lorsque notre médecin sera installé sur la commune. Pour le moment nous ne sommes pas dans la capacité de communiquer dessus. Nous avons des règles à respecter de par l'ordre des médecins.

Notre équipe infirmière déjà implantée sur la commune et appréciée est déjà présente sur place.

Nous accueillerons aussi une sophrologue Hypno thérapeute.

Conjointement, la banque Crédit Agricole Brie Picardie ouvrira ses portes, avec des horaires qui vous seront communiqués au moment de son ouverture.

Le DAB (distributeur à billets) ne fera pas partie du lot.

Cependant tous les autres services seront présents.

Un point vert pour les clients de la banque, leurs permettront de retirer du liquide à la boulangerie.

Des services vont se multiplier sur la commune, cependant pour qu'ils soient pérennes il faut que nous soyons acteurs de notre vie locale.

Pour cela il n'y a que NOUS qui pouvons rendre cela possible.

Amitiés

Nicolas POZO



Maison de santé, entrée



Crédit Agricole, horaires

## L'inauguration



## Avec le CCAS Opérations de fin d'année

- Repas offert aux Beaumontois de plus de 70 ans, le dimanche 10 décembre à 12h30. Ouvert aux conjoints sur inscription payante. Un formulaire sera communiqué.
- Spectacle pour les enfants de la PS au CE2 : « Le pays blanc », le 4/12 à 10 h
- Animation laser-game pour les jeunes du CM1 à 17 ans : le 9/12 de 18 à 21 h.



### Initiative de la communauté de communes

Pour les enfants, des ateliers découvertes des métiers manuels les mercredis.

### Vœux du Maire

Ils se dérouleront à la salle polyvalente le

**Dimanche 14 janvier à 15 h.**

### Pass' sport

Bonjour,

Les jeunes de votre collectivité peuvent encore bénéficier d'une aide de 50€ pour pratiquer un sport dans une structure sportive de votre territoire : Le dispositif Pass'Sport est ouvert jusqu'au 31 décembre 2023 pour les inscriptions prises depuis le 1er juin 2023.

Vous pouvez suivre les chiffres de votre commune sur le portail Pass'Sport avec des tableaux de bord comprenant des statistiques d'inscriptions/inscriptions géographiques/région/département/commune).

Nous vous remercions de la diffusion que vous pourrez faire de cette information auprès :

- 👍 Des familles et jeunes bénéficiaires de votre commune
- 👍 Des clubs de votre commune, qui peuvent prendre le Pass'Sport jusqu'au 31 décembre 2023 même si le jeune a déjà pris son adhésion ou sa licence.

Les jeunes bénéficiaires :

- 👍 De 6 à 18 ans, bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ;
- 👍 De 6 à 20 ans, bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- 👍 De 16 à 30 ans, bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés ; étudiants, bénéficiant d'une bourse

Equipe Pass'sport

Ministère des sports et jeux Olympiques et Paralympiques – Direction des sports



1 rue Montgaudier  
77890 BEAUMONT DU GÂTINAIS  
Tel : 01.64.29.90.33 Fax : 01.64.29.94.88  
Mail : mairie.beaumont.du.gatinais@orange.fr

## AUTORISATION D'UTILISATION DE MES COORDONNÉES DANS LE CADRE DES INVITATIONS POUR LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

La Maire souhaite collecter vos coordonnées afin de mettre en place les évènements suivants dans la commune :

- Repas ou colis des aînés, sortie ou spectacle pour les plus de 60 ans ;
- Sortie ou cadeaux de fin d'année pour le 3 à 17 ans ;
- Récompense pour le passage en 6<sup>ème</sup> et pour les bacheliers (suivant délibération du Conseil Municipal).

Cette collecte est facultative et ne sera utilisée que pour les finalités précisées ci-dessus.

Si vous refusez vous ne serez pas sollicité directement pour les manifestations précisées ci-dessus.

MONSIEUR	MADAME
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
« Je consens à ce que la Maire me contacte » :	« Je consens à ce que la Maire me contacte » :
<input type="checkbox"/> Téléphone : .....	<input type="checkbox"/> Téléphone : .....
<input type="checkbox"/> Mail : .....	<input type="checkbox"/> Mail : .....

ENFANT (1)	ENFANT (1)
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....

ENFANT (1)	ENFANT (1)
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....

ENFANT (1)	ENFANT (1)
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....

ENFANT (1)	ENFANT (1)
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....

**(1) Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à l'égard de mon et/ou mes enfant(s).**

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Beaumont-du-Gâtinais sis à Beaumont-du-Gâtinais, 1 rue Montgaudier dans le cadre de la gestion des invitations et du suivi des présences aux repas et animations diverses. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie de Beaumont-du-Gâtinais. Les données collectées sont communiquées uniquement à la mairie de Beaumont-du-Gâtinais et à aucun autre tiers. Les données sont conservées pendant 2 ans pour les repas et animations relatives aux aînés et 5 ans pour le reste des animations et manifestations communales.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie 1 rue Montgaudier 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

## RGPD

Pensez à remplir ce document si vous voulez être tenus au courant des diverses invitations de la commune.

Vous devez, impérativement, donner votre accord, sans quoi, la commune ne peut pas vous inscrire sur la liste des destinataires des invitations.

## Un Food truck à Beaumont

Tous les vendredis des semaines paires, venez déguster les « Saveurs de Kate », entre 19 et 21h.  
Prochain passage : vendredi 3 novembre (semaine 44)



## Anniversaire aux Jardins de Chagot

C'est le 18 octobre 2023 qu'une résidente de notre maison de retraite « Les jardins de Chagot » a fêté ses 100 ans.

Un siècle de vie, avec toujours un brin d'humour.

Bon anniversaire

Nicolas pozo



## Informations

**Cérémonie du  
souvenir**

**11 Novembre**

**11 h**

**Au monument aux  
morts**

Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, le distributeur d'énergie électrique Enedis organise chaque année la visite aérienne préventive d'un tiers environ de son réseau 20 000 volts, afin d'améliorer la qualité de la distribution de cette énergie.

Nous avons l'honneur de vous informer du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de votre commune (hors agglomération), du

**20 au octobre au 10 novembre 2023.**

Conscient de la gêne qu'un tel survol peut provoquer auprès des habitants et des animaux, nous vous demandons de bien vouloir rendre public cet avis par affichage ou tout autre moyen à votre convenance.

Si un élevage sensible est sur votre commune, merci de leur communiquer nos coordonnées s'ils souhaitent être prévenu de notre passage.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Olivier Fabrégat  
Responsable Visite de Lignes